

Ligue régionale de natation

Compte rendu du conseil d'administration du jeudi 5 octobre 2017

La réunion a lieu au siège du comité régional de natation à la Maison régionale des sports, 1 route de la Digue - 97490 Sainte-Clotilde

Ordre du jour :

- I – Préparation de l'assemblée et présentation du budget prévisionnel
- II – Bilan comptable
- III – Point sur le meeting
- IV - Divers

Présents

ARNAUD Frédéric, BENHAMLA Mahdia, DALLEAU Méry-Line, DIJOUX Patrick, FONTAINE Henri, FAUBOURG Guilène, FERDINUS Cyril, PAUSÉ David, SALEDY Hugues

Excusés

BARDIN Jean-Pierre, BENKHALFALLAH Mouaffak, CODEVELLE Julien, DERVILLIER Dominique, LE GOFF Antoine

Absent

SATRE Frédéric (démissionnaire)

Invités

SCHOTT Franck, DTR DOM-TOM

La présidente, Guilène Faubourg, ouvre la séance à 18 heures 30.

I – Préparation de l'assemblée générale et présentation du budget prévisionnel

La présidente rappelle que les présidents de commissions doivent remettre leur rapport d'activité au plus vite

Les différents rapports déjà remis sont lus en séance

Proposition pour l'AG : prévoir des tarifs de licence indexé sur ceux de la fédération.

Le budget prévisionnel s'établit à 326 500 euros (contre 307 000 euros la saison précédente)

La hausse s'explique par l'achat de matériel pour le meeting international de l'océan Indien

II – Bilan comptable

La Ligue présente un déficit de - 41 325 euros se décomposant comme suit :

- - 19 000 euros dû au déficit de l'Erfan
- - 18 000 euros dû à la baisse des subventions
- environ - 8000 euros dû à la perte de partenaires

Actions pour palier le déficit :

- le contrat en emploi aidé d'Urielle Thuen-Tun (mise à disposition du NSDR) arrive à son terme. Il ne sera pas renouvelé.

- le contrat en emploi aidé de Guillaume Collet (employé par la Ligue) arrive à son terme. La Ligue a proposé au salarié, qui l'a accepté, un contrat à temps partiel.

Cela représente le montant d'un salaire et demi en moins

- il n'y aura plus d'intervenants autre que Nicolas Payet-Lebourges pour les formations dispensées par l'Erfan.

Cela représente environ 8000 euros de dépenses en moins. La possibilité de pratiquer un télé enseignement est à l'étude

- il sera demandé aux clubs de sensibiliser leurs adhérents chefs d'entreprise à la possibilité de verser leurs taxes d'apprentissage à la Ligue qui est un organisme formateur agréé.

A noter que la Ligue est en attente du versement des subventions pour l'année sportive 2017/2018

III – Point sur le meeting

La compétition a lieu cette année à Saint-Denis qui verse 20 000 euros de subventions

Le meeting conservera le même standing en termes d'accueil et de conditions de compétitions, mais la dotation de la Ligue aux invités sera diminuée.

Cela permettra à la Ligue d'attribuer une aide financière plus importante aux clubs qui qualifient des nageurs dans les différents championnats (prévision : 90 nageurs sélectionnés cette saison puisque les nageurs d'outre mer n'ont plus l'obligation de figurer dans le ranking, seuls les minimas de temps étant pris en compte)

Le DTR annonce que le TOEC viendra avec 23 nageurs. Le CNQB viendra avec 22 nageurs. Il n'y a pas de réponse pour le moment des nageurs des autres clubs français et étrangers ainsi que de ceux de l'équipe de France

Répartition des tâches

- conférence de presse - gérée par la mairie
- arrivée aéroport – Mahdia Benhamla
- gestion du site piscine – Fred Arnaud
- mise en place du site – Franck Schott et mairie
- cérémonie protocolaire – Danielle Colonna
- Chambre d'appel – Mariette
- Secrétariat – Caroline Naria
- Informatique – Patrick Dijoux
- Organisation site/buvettes NSDR
- Repas des officiels – Henri Fontaine
- Démontage du site – mairie de Saint-Denis
- Commande et gestion des tee shirts – Guilène Faubourg et Dominique Dervillier
- Gestion du matériel et des médailles – Hugues Saledy

Les parkings seront surveillés par la police municipale

Tentes mises à disposition par la mairie

Trois buvettes (officiels, nageurs, public) seront mises en place

Les VIP et la presse seront installés dans les gradins en deçà de la régie

Une gratification est votée pour les nageurs kréopolitains qui viendront participer au meeting

Hugues Saledy annonce que trois jeunes kinés sont volontaires pour intervenir gratuitement sur le meeting

Eau libre : en attente de réponse de la mairie de Saint-Paul pour l'organisation de la compétition à Trou d'Eau

IV – Questions diverses

Sursis à statuer sur la demande de remise de l'ONR sur les forfaits non déclarés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 58

**La secrétaire générale
Mahdia Benhamla**